

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue jeudi le 09 mai 2013 à 17h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Pierre Bonneau, conseiller,
Mme Isabelle Cyr, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Dany Chapdelaine, conseiller

Absents : Messieurs Éric Bossé et Claude Jeanson, conseillers.

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 7 mai à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Madame France L. Maurice siège à titre de directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim.

Le maire constate que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les élus et il constate qu'il y a quorum.

2. ORDRE DU JOUR SPÉCIAL

2013-05-17

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

QUE L'ordre du jour spécial est le suivant :

1. Constatation de l'avis de convocation et quorum
2. Adoption de l'ordre du jour spécial ;
3. Engagement d'un directeur général et secrétaire trésorier
4. Résolutions découlant de l'engagement d'un dg/sec-très
5. Facture no 12892 : jean moteurs électriques/protocole entente Comm. Scolaire des Sommets
6. Adoption d'un règlement d'emprunt 2013-293
7. Questions de l'assemblée ;
8. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

2013-05-18

Considérant le rapport du comité de sélection et de la firme GRH de Drummondville pour l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est proposé par le conseiller Pierre Bonneau,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le conseil du Village de Lawrenceville engage Monsieur François Paquette comme directeur

général et secrétaire-trésorier aux conditions salariales et avantages sociales qui seront plus amplement décrits dans un contrat de travail dûment signé entre les parties.

Que Monsieur Paquette entrera en fonction à partir 17 juin 2013.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

4. RÉOLUTIONS DÉCOULANT DE L'ENGAGEMENT D'UN DG/SEC-TRÉS.

4.1 SIGNATAIRE POUR INSTITUTIONS FINANCIÈRES

2013-05-19

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville autorise Monsieur François Paquette à signer et à contresigner les chèques et autres documents, à y déposer ou transférer tous les chèques et ordres de paiement d'argent pour les fins de la dite municipalité et à les endosser de la part de la municipalité de façon écrite ou estampillée. Qu'à partir du 17 juin 2013 les signataires des chèques pour la municipalité sont Monsieur François Paquette, directeur général et secrétaire-trésorier, le maire Monsieur Michel Carbonneau et le maire suppléant Monsieur Dany Chapdelaine, tout chèque devant être signé par deux des trois personnes ci-dessus désignées.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

4.2 AUTORISATION DE COMMUNICATION/REPRÉSENTANT MUNICIPAL

2013-05-20

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Isabelle Cyr,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville autorise le Ministère du Revenu du Québec, le Receveur générale d Canada tous autres ministères et organismes (CSST-SAQ, etc.) de même que les fournisseurs de services publics (Hydro-Québec, Bell Canada, etc.) à communiquer avec Monsieur François Paquette toutes les informations relatives aux dossiers concernant la municipalité de Lawrenceville.

Que la municipalité du Village de Lawrenceville nomme Monsieur François Paquette, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre de représentant autorisé et responsable des services électroniques pour la municipalité, auprès de clicSécur-entreprise de Revenu Québec et pour toutes les applications PGMAR

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

4.3 AUTORISATION SIGNATURE POUR CONTRAT DE TRAVAIL

2013-05-21

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

Que le conseil du Village de Lawrenceville mandate Monsieur le Maire Michel Carbonneau comme la personne autorisée pour la signature du contrat de travail de François Paquette.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4.4 FIN DE L'INTÉRIMAIRE

2013-05-22

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que le conseil du Village de Lawrenceville met fin au contrat de Madame France L. Maurice à titre de directrice générale par intérim et secrétaire trésorière par intérim à partir du 17 juin 2013.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. FACTURE NO 12892 : Jean moteurs électriques/protocole entente C.S. des Sommets

2013-05-23

Considérant l'article 4, 2^e alinéa du protocole d'entente pour la période 2012-2013 dûment signé entre la Commission scolaire des Sommets et la municipalité du Village de Lawrenceville

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la facture no 12892 pour la réparation de la balayeuse faite par Jean moteurs électriques soit payée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2013-293

Ce point est reporté.

7. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-05-24

Tous les points à l'ordre du jour spécial étant épuisés et qu'aucun point ne peut être ajouté en vertu de l'article 153 du code municipal,
il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr et appuyé par le conseiller Derek Grilli
que la présente séance soit levée à 18 heures 05 minutes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

*France L. Maurice, directrice générale intérim
secrétaire-trésorière par intérim*